

**Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire
Service de l'évaluation des apprentissages**

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

**Programme d'études *Collectivité et culture*
de la formation de base commune**

**Cours
Exploration des traits culturels du Québec
SCH-P121-2**

Le 24 février 2009

Table des matières

	Page
<i>Introduction.....</i>	3
<i>Contenu et pondération de l'évaluation.....</i>	4
<i>Planification de la situation d'évaluation de fin de cours : éléments à considérer</i>	6

Introduction

La définition du domaine d'évaluation élaborée pour un cours a pour but d'informer sur le contenu et sur la pondération de l'évaluation des apprentissages liés à ce cours.

La partie ***Contenu et pondération de l'évaluation*** assure la correspondance entre le cours et les situations d'évaluation, que ce soit pour l'aide à l'apprentissage ou pour la sanction et la reconnaissance.

La partie ***Planification de la situation d'évaluation de fin de cours : éléments à considérer*** détermine les balises pour l'élaboration de la situation d'évaluation aux fins de sanction et de reconnaissance pour le cours visé.

Contenu et pondération de l'évaluation

<p>Domaine d'apprentissage : Univers social</p> <p>Programme d'études : Collectivité et culture</p>	<p>Compétences polyvalentes¹ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer (CP1) • Agir avec méthode (CP3)
<p>Classe de situations</p> <p>Découverte des traits culturels de la société québécoise</p>	
<p>Critère d'évaluation : C1 REPÉRAGE MÉTHODIQUE DE TRACES DE L'ACTION HUMAINE SIGNIFICATIVES SUR LE TERRITOIRE (60 %)</p> <p>Indicateurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Planifie sa recherche (CP3) 1.2 S'informe sur des éléments de l'environnement et sur leur représentation collective (CP1) 1.3 Recourt à des repères historiques ou géographiques 1.4 Sélectionne des traits culturels (CP3) 1.5 Organise l'information recueillie (CP3) 1.6 Procède par étapes (CP3) 1.7 Évalue l'état de sa recherche au fil de celle-ci (CP3) 	
<p>Critère d'évaluation : C2 PRÉSENTATION COHÉRENTE DE TRAITS CULTURELS CARACTÉRISTIQUES DU QUÉBEC (40 %)</p> <p>Indicateurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 2.1 S'appuie sur des repères concrets 2.2 Explique sa représentation 2.3 Communique une représentation de l'identité collective (CP1) 	

¹ Les compétences polyvalentes retenues pour la formation de base commune sont : communiquer (CP1), coopérer (CP2), agir avec méthode (CP3), exercer sa créativité (CP4), exercer son sens critique et éthique (CP5), raisonner avec logique (CP6).

Contenu et pondération de l'évaluation (suite)

La **classe de situations** précise le contexte dans lequel se font les apprentissages et l'évaluation.

Les **critères d'évaluation** sont les objets essentiels à la définition du domaine d'évaluation et ont été élaborés en tenant compte des catégories d'actions du cours. Ils sont des repères qualitatifs importants qui rendent valide l'évaluation des apprentissages.

Les **indicateurs** sont généralement dégagés des attentes de fin de cours. Ils représentent des comportements observables dans une situation d'évaluation et permettent de rendre opérationnels les critères d'évaluation. Certains indicateurs se prêtent difficilement à une évaluation de fin de cours et ne feront donc l'objet d'évaluation qu'en situation d'aide à l'apprentissage.

Les **compétences polyvalentes** sont intégrées aux indicateurs des critères d'évaluation. L'analyse du contenu des cours a démontré que les actions des compétences polyvalentes sont étroitement liées aux indicateurs. Lorsqu'un indicateur requiert la mobilisation d'une compétence polyvalente, cette dernière est spécifiée à la suite de l'énoncé de l'indicateur.

La **pondération** est établie en tenant compte de l'importance relative des critères d'évaluation, de l'importance relative des savoirs essentiels mobilisés et du temps d'enseignement requis pour la catégorie d'actions à laquelle est lié le critère d'évaluation.

Planification de la situation d'évaluation de fin de cours : éléments à considérer

LA SITUATION D'ÉVALUATION POUR LA SANCTION ET LA RECONNAISSANCE

La situation d'évaluation doit être élaborée à partir de la classe de situations *Découverte des traits culturels de la société québécoise*. La situation doit être globale, complexe et significative pour l'adulte. Elle doit se traduire par un ensemble de tâches associées aux indicateurs des critères d'évaluation.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION ET LES INDICATEURS

Tous les critères d'évaluation sont retenus aux fins de l'évaluation en sanction et en reconnaissance. Cependant, les indicateurs liés à ces critères ne sont pas tous automatiquement mesurés par la situation d'évaluation de fin de cours. Cette situation d'évaluation doit toutefois faire appel à un nombre suffisant d'indicateurs pour permettre une appréciation adéquate de chacun des critères.

- ❖ (C1) Repérage méthodique de traces de l'action humaine significatives sur le territoire : pour ce critère, les indicateurs mesurés sont choisis parmi ceux numérotés de 1.1 à 1.7.
- ❖ (C2) Présentation cohérente de traits culturels caractéristiques du Québec : pour ce critère, les indicateurs mesurés sont choisis parmi ceux numérotés de 2.1 à 2.3.

LA JUSTIFICATION DE LA PONDÉRATION

Le repérage méthodique de traces de l'action humaine constitue la base d'une démarche d'exploration et de présentation des traits culturels d'une société; une pondération plus élevée (60 %) est donc accordée au critère *Repérage méthodique des traces de l'action humaine significatives sur le territoire* (C1).

LES SAVOIRS ESSENTIELS

Les savoirs essentiels ciblés dans la situation d'évaluation pour la sanction et la reconnaissance sont choisis parmi ceux présentés dans le cours.

LES OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES

Les outils peuvent prendre différentes formes, mais dans tous les cas, ils doivent permettre à l'enseignant ou à l'enseignante de recueillir suffisamment de données pour porter un jugement sur le rendement de l'adulte au regard de chaque critère.

LES INSTRUMENTS D'ÉVALUATION

L'instrument d'évaluation privilégié pour la sanction et la reconnaissance est la grille d'évaluation critérielle où, pour chacun des critères, le rendement de l'adulte est traduit selon trois niveaux. Le contenu de cette grille est élaboré en considérant le rendement attendu à l'égard de chacune des tâches de la situation d'évaluation.

***Planification de la situation d'évaluation de fin de cours :
éléments à considérer (suite)***

LES CONDITIONS PARTICULIÈRES

La durée de la période consacrée à l'évaluation de fin de cours est d'un maximum de deux heures.

Outre la durée, les ressources auxquelles l'adulte a droit pour réaliser les tâches sont également spécifiées dans le guide d'administration et le cahier de l'adulte.

LE TYPE DE RÉSULTAT

Le résultat obtenu peut être exprimé par les termes *succès* ou *échec* ou encore par une note. La note de passage est fixée à 60 % pour l'ensemble des critères d'évaluation du cours.